



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 23 février 2005

Diffusion restreinte  
**CDL-EL(2004)014rév2**  
**Or. fr.**

**Etude n° 301/2004**

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**FORMULAIRES D'OBSERVATION DES ELECTIONS**  
**GUIDE POUR L'EVALUATION DES ELECTIONS<sup>1</sup>**

**par**

**M. Claude CASAGRANDE (expert, France)**

**sur la base des commentaires de**

**M. Bernard OWEN (expert, France)**

---

<sup>1</sup>*Ces questionnaires ont été préparés en vue de l'observation de scrutins s'effectuant par un mode traditionnel, c'est-à-dire sans l'utilisation de machines à voter.*

## NOTE EXPLICATIVE

### Introduction

1. *Pour répondre à la demande de simplification des questionnaires contenus dans le Guide pour l'évaluation des élections de la Commission de Venise (CDL-AD(2003)010), une version simplifiée est proposée ci-joint visant à répondre aux remarques des utilisateurs.*
2. *Le lecteur trouvera en outre quelques éléments de réflexion et/ou les justifications des modifications opérées par rapport aux précédents modèles de questionnaires.*

### Généralités

3. La variété des questionnaires répond à une différence d'objectifs entre les organisations qui observent les élections. Ainsi, par exemple l'observation des élections faites par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH de l'OSCE) se situe dans le cadre d'une procédure de suivi très détaillée du processus électoral (avec des observateurs positionnés plusieurs semaines avant le scrutin). Elle diffère donc de l'observation par l'Assemblée Parlementaire (l'AP) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE) du Conseil de l'Europe. L'utilisation d'un questionnaire unique pose donc *a priori* la question de la nature de la mission confiée à (ou que s'assigne) l'Organisation. Par contre, l'utilisation d'un questionnaire similaire au sein des différentes instances du Conseil de l'Europe semble possible, l'esprit général et les méthodes d'observations étant très proches.
4. Ces questionnaires répondent à la possibilité d'un traitement informatique des questionnaires remplis. Pour cela, il convient de limiter les questions ouvertes et de se limiter aux items reprenant les problèmes les plus fréquemment rencontrés.
5. Les questionnaires peuvent faire l'objet d'une adaptation spécifique à tel ou tel scrutin ou à la loi électorale de tel ou tel pays. Là encore, nous avons retenu les situations les plus fréquemment rencontrées dans les pays habituellement observés dans le Conseil de l'Europe. Par ailleurs, ils sont adaptés aux élections locales et nationales. C'est ainsi que le deuxième questionnaire (annexe II) invite à indiquer avant le scrutin et avant la remise des questionnaires aux équipes d'observation les formations politiques ou candidats en lice, qui permettront ensuite aux observateurs d'indiquer l'appartenance à ces formations politiques des membres de chaque bureau de vote et d'observateurs présents et le nombre de ceux-ci pour chaque formation politique ou candidat. Les secrétariats en charge de l'organisation des missions d'observation électorale sont invités à adapter les questionnaires d'observation avant leur distribution aux observateurs.

## Questionnaires

6. Trois questionnaires sont soumis aux observateurs : ouverture du scrutin, journée, clôture. Cela ne représente pas, d'expérience, une difficulté. Par contre, le secrétariat de la délégation d'observateurs devra reproduire ces documents en nombre suffisant, surtout le questionnaire concernant le déroulement du scrutin, annexe II, puisque les équipes d'observateurs visitent plusieurs bureaux de vote après l'ouverture du scrutin et avant la fin de celui-ci.
7. La mise en page et la lisibilité des documents sont des facteurs de confort importants pour les observateurs, compte tenu des conditions souvent difficiles des observations électorales. Ainsi, le questionnaire d'observation des bureaux (déroulement du scrutin) a été réduit à **une feuille**, de manière à le rendre plus simple :
  - au recto : les questions fermées ;
  - au verso : des emplacements pour noter, si besoin est, les remarques complémentaires des observateurs.
8. Les observateurs n'ont donc pas, dans le bureau, à retourner le questionnaire. La manipulation est plus aisée. Ils sont invités à remplir le verso après la sortie du bureau de vote, sauf éventuellement la partie du deuxième questionnaire (annexe II) qui concerne les affiliations politiques des membres et observateurs.
9. Les items retenus reprennent ceux généralement existant dans les questionnaires des autres organisations.
10. Pour éviter d'entrer trop dans le détail, tout en répondant à des situations et des législations diverses, il est souvent fait référence à « la conformité à la loi ou au code électoral », ce qui, naturellement, suppose des observateurs qu'ils aient une connaissance minimale de la législation en vigueur dans le pays où se déroule l'observation. Il est donc conseillé aux secrétariats préparant les missions d'observation d'envoyer à l'avance aux observateurs la loi électorale adéquate.
11. Les observateurs trouveront par ailleurs l'appréciation d'ensemble en 4 points (*très bien, bien, mauvais, très mauvais*) qui est un élément de synthèse facilement et rapidement exploitable par le Chef de délégation et le secrétariat, en charge de la mission d'observation. Il a été volontairement retiré la notion médiane, ou autrement dit l'appréciation *moyen*, trop souvent choisie par les observateurs, et les déchargeant d'un positionnement plus franc sur la question posée.
12. Au verso du questionnaire de clôture, a été laissée la possibilité de noter les résultats, cela étant cependant facultatif. Il appartient à chaque délégation de prendre position sur l'utilité ou non de remplir cette page. Ceci ne vient pas alourdir l'ensemble.
13. Pour les secrétariats qui prépareront les futures observations électorales, il est important d'insister sur la nécessité de respecter la mise en page des différents questionnaires, qui leur permet de tenir chacun sur une feuille, dont le recto comprend l'ensemble des items obligatoires, et dont le verso est destiné aux notes ou éléments complémentaires, facultatifs.

<b>Questionnaire de visite avant l'ouverture des bureaux de vote</b>
--

Noms des Observateurs : _____	Numéro de l'équipe : I _____ I
Bureau de vote : <del>Ville</del> : _____	Nom du <b>bureau</b> <b>district</b> : _____ Numéro du bureau : I _____ I
Heure d'arrivée au bureau : _____	Heure de départ du bureau : _____
Nombre d'inscrits : sur la liste électorale : I _____ I	sur la liste additionnelle éventuelle : I _____ I
<i>(provient de l'entête de l'annexe II)</i>	

La commission électorale du bureau de vote est-elle au complet à votre arrivée ? .....  OUI  NON

La composition de cette commission est-elle conforme à la loi / au code électoral ? .....  OUI  NON

Les délégués des partis / des candidats et les observateurs sont-ils présents ? .....  OUI  NON

Y a-t-il des personnes non autorisées présentes dans le bureau de vote ? .....  OUI  NON

Si oui, lesquelles ? .....

**Le matériel de vote** (bulletins, listes électorales, ...) est-il arrivé ? .....  OUI  NON

Est-il en quantité appropriée et conforme aux dispositions de la loi ? .....  OUI  NON

**Déroulement des opérations formelles**

Vérification de l'urne : le président fait-il vérifier par les membres de la commission électorale qu'elle est vide avant d'être scellée ? .....  OUI  NON

L'urne est-elle scellée ou fermée correctement ? .....  OUI  NON

**Les membres de la commission ont-ils bien déposés le formulaire avec la signature des membres du bureau ? ...**  OUI  NON

**Liste électorale**

La liste électorale pose-t-elle problème de conformité à la loi ? .....  OUI  NON

Anomalies constatées : .....

Les membres de la commission électorale connaissent-ils leurs tâches ? .....  OUI  NON

Les opérations prescrites par la Loi électorale sont elles réalisées correctement ? .....  OUI  NON

Remarques éventuelles : .....

**Ouverture**

L'ouverture du scrutin s'est-il fait à l'heure prévue par la loi ? .....  OUI  NON

~~Le bureau de vote est-il prêt à l'heure prévue avant l'ouverture du scrutin ? .....~~

Si non, motif du retard : .....

**Appréciation d'ensemble** (Une seule réponse)

TRES BIEN	BIEN	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
-----------	------	----------	---------------

**Autres remarques des observateurs**

Signature des observateurs : \_\_\_\_\_

ANNEXE II

**Questionnaire à remplir pour chaque bureau de vote**

Partie à remplir dans le bureau de vote

Noms des Observateurs : \_\_\_\_\_ Numéro de l'équipe : I \_\_\_\_\_ I  
 Bureau de vote : Ville \_\_\_\_\_ Nom du bureau \_\_\_\_\_ Numéro du bureau : I \_\_\_\_\_ I  
 Heure d'arrivée au bureau : \_\_\_\_\_ Heure de départ du bureau : \_\_\_\_\_  
**Nombre d'inscrits : sur la liste électorale : \_\_\_\_\_ I \_\_\_\_\_ I sur la liste additionnelle éventuelle : \_\_\_\_\_ I \_\_\_\_\_ I**  
*(déplacée en entête de l'annexe I)*  
 Nombre de votants à l'heure d'arrivée : I \_\_\_\_\_ I

**Le bureau de vote** est-il bien signalé ? .....  OUI  NON Est-il de taille suffisante ? .....  OUI  NON

L'accès au bureau est-il aisé (pour les handicapés par exemple) ? .....  OUI  NON

La configuration et la taille du bureau de vote sont-elles adéquates au scrutin ? .....  OUI  NON

**Les personnes présentes dans le bureau de vote**

La commission électorale est-elle en conformité avec la loi (ou le code électoral) ? .....  OUI  NON

Présence d'observateurs .....  OUI  NON Sont-ils accrédités ? .....  OUI  NON

Sont-ils représentatifs de la diversité des candidats ou des listes ? *(voir page suivante pour la liste des affiliations politiques)* .....  OUI  NON

Présence de la police à l'intérieur du bureau .....  OUI  NON *(> si oui, préciser au verso les faits constatés)*

Y a-t-il des personnes non autorisées ? .....  OUI  NON Si oui, lesquelles ? .....  OUI  NON

Présence de propagande (affiches, personnes faisant de la propagande) :

- dans le bureau de vote .....  OUI  NON - à l'extérieur et à proximité du bureau .....  OUI  NON

Au profit de quel parti ou candidat ? .....

Tentatives d'intimidation des électeurs .....  OUI  NON *(> si oui, préciser au verso les faits constatés)*

**Le déroulement des opérations** *(> utiliser le verso pour les remarques complémentaires ou les précisions éventuelles)*

*(Question optionnelle selon la législation en vigueur dans le pays)* .....  OUI  NON

**Le contrôle du marquage des doigts est-il effectivement réalisé à l'entrée du bureau de vote ?** .....

Le contrôle de l'identité des électeurs est-il effectif ? .....  OUI  NON

La distribution des bulletins de vote est-elle correcte ? .....  OUI  NON

L'urne est-elle scellée correctement ? .....  OUI  NON

Les isolements sont-ils visibles par les membres de la commission ? .....  OUI  NON Même question pour l'urne .....

~~Les isolements sont-ils visibles par les membres de la commission ? .....  OUI  NON~~

Les opérations se déroulent-elles dans l'ordre et le calme ? .....  OUI  NON

Avez-vous constaté des cas de vote groupé ? *(> si oui, préciser les faits constatés au verso, section 2)* .....  OUI  NON

**Vote des personnes malades ou à mobilité réduite** (Urne mobile)

L'urne mobile est-elle bien scellée ? .....  OUI  NON

**Autres procédures éventuelles pour les personnes malades**

La procédure respecte-t-elle le secret du vote ? .....  OUI  NON

**Appréciation d'ensemble du bureau de vote après la visite** *(entourer votre choix)*

<b>TRES BIEN</b>	<b>BIEN</b>	<b>MAUVAISE</b>	<b>TRES MAUVAISE</b>
------------------	-------------	-----------------	----------------------

Signature des observateurs :

Partie à remplir après la sortie du bureau de vote

**1 – Affiliations politiques des membres du bureau de vote**

*(Avant l'élection, noter dans cette partie du questionnaire les noms des formations politiques en lice)*

<i>Délégués de partis ou de candidats</i>	<i>Observateurs locaux ou internationaux</i>
---	--

**2 - Remarques complémentaires des observateurs**

*Évènements, problèmes méritant d'être relevés (désordres, intimidations dans et aux alentours du bureau de vote, autres activités dans le bureau, niveau de représentation des femmes parmi les candidats, parmi les membres du bureau de vote, accès des personnes à mobilité réduite ...)*

--

**3 - Faits rapportés aux observateurs**

*(avec si possible mention de l'identité de celui qui a relaté les faits)*

--

**4 - Recommandations éventuelles à formuler dans le rapport d'observation**

--

<b>Questionnaire d'observation du dépouillement</b>
---

Noms des observateurs : _____	Numéro de l'équipe : I ____ I
Bureau de vote : <b>Ville</b> : _____	Nom du <b>bureau district</b> : _____
Heure d'arrivée au bureau : _____	Numéro du bureau : I ____ I
Heure de départ du bureau : _____	

**La clôture du scrutin s'est-il fait à l'heure prévue par la loi ?** .....  OUI  NON

**La clôture du scrutin est-elle prononcée à l'heure correcte ?** .....

Si non, pourquoi ? .....  OUI  NON

**(Reformulation en français seulement) Des électeurs qui n'ont pas pu voter sont-ils encore présents dans le bureau de vote ?** .....  OUI  NON

**Des électeurs étaient-ils présents qui n'ont pu voter ?** .....

**Les personnes présentes**

La commission électorale du bureau de vote obtient-elle un quorum à la clôture du scrutin ? .....  OUI  NON

Les délégués des partis/candidats et les observateurs sont-ils admis dans la salle après la clôture officielle du scrutin ? .....  OUI  NON

Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des opérations ? .....  OUI  NON

Le public (les électeurs) sont-ils admis ? .....  OUI  NON

**Opérations de dépouillement**

Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ? .....  OUI  NON

Les bulletins inutilisés sont-ils invalidés avant le dépouillement ? .....  OUI  NON

Les sceaux des urnes sont-ils intacts avant leur ouverture ? .....  OUI  NON

Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et calme ? .....  OUI  NON

Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles **respectées en conformité avec la loi** ? .....  OUI  NON

**Bulletins nuls**

La décision d'annuler un bulletin est-elle prise en conformité avec la loi électorale ? .....  OUI  NON

Est-elle transparente (bulletin montré aux délégués, aux observateurs,...) ? .....  OUI  NON

Le nombre des bulletins nuls vous semble .....  excessif  acceptable

Les motifs d'annulation vous semblent-ils justifiés ? .....  OUI  NON

Les bulletins nuls sont-ils conservés ? .....  OUI  NON

**Proclamation des résultats**

La proclamation des résultats du bureau est-elle effectuée selon la loi électorale ? .....  OUI  NON

Les résultats sont-ils affichés à la porte du bureau de vote selon la loi électorale ? .....  OUI  NON

**Fonctionnement de la commission électorale centralisant les résultats**

Acheminement des documents : la sécurité fut-elle assurée et a-t-elle été réalisée conformément à la loi électorale ? .....  OUI  NON

La présence d'observateurs et de représentants des partis est-elle admise ? .....  OUI  NON

Constatez-vous une distorsion des résultats entre le bureau de vote et la commission électorale supérieure ? .....  OUI  NON

**Appréciation d'ensemble de la qualité du dépouillement dans le bureau de vote**

TRES BON	BON	MAUVAIS	TRES MAUVAIS
----------	-----	---------	--------------

**Autres remarques éventuelles des observateurs**

--



Signature des observateurs :

*Au verso : recueil (facultatif) des résultats du bureau de vote*

